

Communiqué – Édition de janvier 2016

Administration

Le rapport du Maire sur la situation financière, qui résume aussi les réalisations de 2015 et les orientations pour 2016, a été envoyé aux citoyens par la poste en décembre. Vous pouvez le consulter en cliquant sur le lien suivant : [Rapport du Maire 2015](#). Vous serez à même de constater les dossiers qui sont prioritaires pour le Conseil.

Un montant 5 000 \$ a été versé par la Ville d'Estérel à l'organisme le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut pour la Guignolée de décembre 2015.



Suite à un appel d'offres, un contrat de 5 ans a été accordé à la compagnie GDG Environnement Ltée pour le contrôle des insectes piqueurs.



Nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

La prochaine séance du conseil aura lieu le 22 janvier 2016 à 17 h 00.